

100 FRANCS FEZZAN OU FAISAN 100% ?

Suite au récent passage en vente sur ebay de 3 billets surchargés FEZZAN (n° 280287974933 - 280287976016 - 280287977290) provenant d'après le vendeur d'une importante collection de billets de la 2^e guerre mondiale, nous nous permettrons ici quelques petits rappels et émettrons quelques hypothèses et tenterons des conclusions.

Pour remplacer les émissions italiennes après la prise de la Libye il fut décidé dans l'urgence et la nécessité de surcharger des billets de l'AOF d'un cachet RF - FEZZAN. Il est mentionné dans les archives que seuls 200.000 billets de 5F ont été surchargés, ces billets étaient paraît-il neufs. À 25.000 billets par alphabet (le I semble ne pas exister, comme pour les billets de la BdF) cela nous donnerait 8 alphabets autour de D4892-085 qui est l'exemplaire représenté au n° KL 514 et dont l'authenticité est d'autant plus certaine que mon exemplaire D4892-080 m'a été cédé par un collègue de bureau, fils d'un officier de la 2^e DB de Leclerc.

Cependant, il se retrouve beaucoup de

surchargés de 5F en dehors de la plage d'alphabets 4884-4901, mais aussi des 25F et 100F de cette série (Pick M10-M11) dont la présomption d'authenticité est très forte *mais sans jamais avoir été prouvée*. On citera qu'une petite quantité de 25F aurait été retrouvée dans les archives d'un responsable en charge de ces opérations de surcharge, un 100F aurait été cédé par un ancien militaire en charge de tamponner ces billets et un 100F est au musée de la 2^e DB à St Germain en Laye.

En se remettant dans le contexte de l'époque, on peut facilement imaginer que des engagés venant de l'AOF avec quelques billets en poche ont demandé de faire discrètement une surcharge qui leur permettait de donner cours légal et local à leur pécule importé, ou plus formellement qu'un ordre a été donné de surcharger ces billets importés ou un fond de caisse local, voire les deux. Ceci pourrait expliquer la présence de ces billets de 25F et 100F dont les dates sont toujours les premières.

Le procédé utilisé a été celui de surcharges



manuelles par cachets de linoléum.

Sans faire de longues études

de laboratoire sur la tenue à l'usure du linoléum, on peut

penser qu'au bout de quelques milliers d'utilisations un cachet de cette nature n'était plus très présentable et nécessitait son remplacement.

AUTHENTICITÉ DES SURCHARGES ?

En imaginant encore une cadence de fabrication d'une surcharge à la seconde, on arrive à 55 heures 30' environ, soit environ 2,5 jours de travail en s'y mettant à 3, ce qui fait quand même 666666 cachets par préposé en 3 jours, ou autrement dit une activité proche de la sanction disciplinaire.

Michel Prieur témoigne en revanche que, lorsque cherchant un job après son bac il travailla à composer des formulaires aux Impôts de Versailles, le rythme standard et administratif était de 3000 compostages par jour. En tenant compte de la chaleur libyenne et des circonstances, sans parler du fait que l'encre des tampons n'était pas automatique au Fezzan comme il l'était dans le compostage en 1973, on peut fixer ce chiffre de 3000 comme un maximum absolu, donc 60 jours/homme.

Ces différentes considérations nous amènent à penser que plusieurs cachets ont dû être utilisés ; ces cachets étant certainement de fabrication locale et artisanale il est probable qu'ils ne sont pas tous rigoureusement identiques.

Il est aussi possible et très probablement que le chiffre de 200.000 billets ait été une autorisation de fabrication et non pas une fabrication effectuée en totalité.

Regardons la quinzaine d'exemplaires de surcharges à notre disposition et faisons quelques constatations simples :

- tous les 5F que je connais sont datés du 10-03-1938
- les 25F que je connais sont datés du 1-5-1936 (un exemplaire), 15-12-1936 (un exemplaire) et 10-3-1938 (sept exemplaires)
- les cinq 100F que je connais sont datés du 17-11-1936 (1^{re} émission de moins de 88 alphabets ; nettement plus rare que celles des 11-1-1940 et 10-9-1941 mais loin d'être introuvable)
- tous les tampons présentent des manques d'encre, soit dans le cadre, soit dans les caractères
- le cadre présente dans la très grande majorité des cas des ondulations, probablement dues à la faible dureté du matériau utilisé
- tous les tampons, sauf un 5F D4892-407 de frappe faible, présentent une barre horizontale plus ou moins marquée à gauche du sommet du A



DEUX 5 FRANCS FEZZAN AUTHENTIQUES

100 FRANCS FEZZAN OU FAISAN 100% ?

Et maintenant comparons-les avec les billets proposés :

- les billets supports semblent authentiques, heureusement
- le 5F est daté du 15-3-37
- le 25F est daté du 10-3-1938 et le 100F du 17-11-1936
- les tailles des cachets sont égales à celles de ceux connus



LE 25 FRANCS FEZZAN COLLECTION E.MARTIN

- les 3 surcharges sont identiques
- les 3 surcharges sont quasiment sans manque d'encre dans le cadre et jamais dans les lettres
- les cadres sont parfaitement rectilignes
- les surcharges ne présentent aucune ex-croissance au sommet du A

On en déduit immédiatement que cette fa-

brication a utilisé le même cachet, est non conforme aux 5F surchargés connus, est faite avec un tampon plus dur et avec une application plus soignée que les exemplaires déjà répertoriés.

Peut-on dire que ces surcharges soient authentiques? A cette question la réponse n'est pas binaire mais plutôt probabiliste : oui si l'on admet des frappes de complaisance faites avec des cachets différents, non si on admet que seuls 200.000 billets neufs de 5F sont bons, et probable si l'on admet les surcharges de complaisance à l'époque, probabilité plus ou moins grande en fonction de critères issus de comparaison que l'on retiendra, probabilité que je qualifierai personnellement de voisine de zéro pour ces exemplaires.

Et ce indépendamment du fait que les annonces reprennent la carte illustrant l'ouvrage de M Kolsky « Le Papier-Monnaie de Sièges et de Campagnes de l'Armée Française », donc faites par un vendeur très bien informé et qu'elles précisent que les retours ne sont pas acceptés.

Certes, le vendeur prétend avoir une bonne origine, une vieille collection spécialisée...

LE CACHET ÉTAIT TROP BEAU

mais outre le fait que l'on aimerait voir les autres éléments de cette passionnante ancienne collection, Michel Prieur a une anecdote pour illustrer la question des origines comme preuve d'authenticité :

Deux frères s'étaient engagés à la Légion des Volontaires français contre le Bolchevisme durant la II^e guerre mondiale. Ils réussissent, à la débacle, à désertier et à rentrer en France se fondre dans la population. Bien évidemment, ils ont abandonnés leur uniforme et leur insigne de la Légion au fin fond de la Prusse...

Ils arrivent à échapper aux problèmes de la Libération et aux exécutions sommaires et, dans les années 50, voient un jour aux Puces, totalement par hasard, un petit lot d'insignes de la Légion. Ils en achètent deux en souvenir pour remplacer ceux perdus.

Quarante ans après, les deux frères sont décédés et un héritier retrouve les insignes qui sont maintenant très recherchés et il les présente à un spécialiste de la période qui les condamne comme faux... Stupéfaction du vendeur, compte tenu de la provenance. Il fut finalement établi qu'ils n'étaient pas originaux et que ceux achetés aux Puces après la guerre étaient des faux pour collectionneurs, ce que les deux frères n'avaient évidemment pas vu en les achetant.

Provenance parfaite et pourtant objet

faux... l'histoire a été racontée dans les années 80 par un vieux professionnel pour illustrer le fait qu'une bonne provenance est une très grosse présomption favorable mais jamais une preuve absolue.

Mais en conclusion les vraies questions ne sont-elles pas plutôt de savoir quelle attitude avoir en face de surcharges, surtout rares, et quel montant accepter de payer lorsque toutes les garanties ne sont pas au rendez-vous?

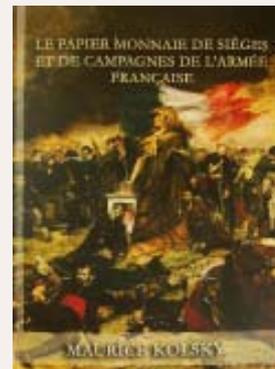
Je conseillerai d'abord de demander le pedigree de la trouvaille : objet de famille, faible valeur donnée sur un vide grenier, vieille collection (la copie de livret militaire de l'officier payeur n'est malheureusement pas toujours possible, surtout dans le cas de surcharges monétaires caricaturales chouannes)...! Ensuite, il faut la comparer avec d'autres exemplaires connus, et pour finir surtout ne pas hésiter à demander conseil.

Quant au prix à y mettre en cas de doute, il reste à la discrétion de vos moyens, de votre passion du jeu de hasard, mais surtout de l'évaluation du « prix du neuf », raison deux fois invoquée pour expliquer l'absence du 100F dans ma collection: quel est le coût de l'objet non surchargé augmenté de celui d'un cachet fait maison par un petit artisan doué ? Chinois par exemple...

Éric MARTIN

Références :

Numismatique et Change n°158 p32
JL Aubert : *Les Billets de la Banque de l'Afrique Occidentale Française* – 1997



M Kolsky : *Le Papier-Monnaie de Sièges et de Campagnes de l'Armée Française* – 1998

Kolsky-Leclerc : *Les Billets Africains de la Zone Franc* - 2000

NOTE DE MICHEL PRIEUR

Nous partageons tout à fait l'opinion d'Eric Martin, à savoir que la probabilité que ces trois billets soient pourvus de surcharges authentiques est proche du zéro absolu. En revanche, tant pis pour les enchérisseurs qui ont été une fois de plus jeter leur argent par les fenêtres : si 23 totos enchérisseurs vont encore miser dans des ventes à pseudo cachés... grand bien leur fasse !